SuiviColis : Solution de gestion des rÃ©clamations Colissimo pour professionnels
Internet
PostÃ© par : JulieM
PubliÃ©e le : 15/3/2011 15:00:00

Le e-commerce en France a reprÃ©sentÃ© plus de 30 milliards dâ□□euros de chiffre dâ□□affaires (source Fevad). Le nombre de sites e-commerce a fait un bon de +29% sur lâ□□annÃ©e 2010 (source Fevad), augmentant ainsi le total de colis envoyÃ©s en France.

Le rapport de lâ□□Arcep datÃ© de 2009 confirme que prÃ¨s de 14% des Colissimo nâ□□arrivent pas dans les 48 heures contractuelles.

ConformÃ©ment aux conditions gÃ©nÃ©rales de Colissimo, tout colis arrivÃ© au-delÃ des 48 heures ouvrÃ©es donne droit Ã une indemnisation correspondant Ã la valeur du bordereau dâ□□envoi.

Cependant, vÃ©rifier chaque colis, dresser la liste des colis en retard et crÃ©er une lettre de rÃ©clamation, est une tÃ¢che contraignante, fastidieuse et peu valorisante pour les gÃ©rants de site e-commerce.

Pourtant, les remboursements reprÃ©sentent 15% des frais dâ□□envoi.

Ainsi, sur une base de 1.000 colis envoyÃ©s chaque mois, le remboursement possible avoisine les 1.000 euros par mois.

Suivicolis.com propose, via une interface simple et sobre, dâ□□envoyer la liste de ses bordereaux et de rÃ©cupÃ©rer des courriers de rÃ©clamation ou des fichiers Excel respectant la trame exigÃ©e par le service clients de La Poste.

Suivicolis.com permet Ã©galement de suivre les retards sur le temps, et pouvoir dresser des rapports pour la satisfaction clients.

Comment fonctionne le service ?

Le fonctionnement de Suivicolis.com est trÃ¨s simple.

Pour les utilisateurs Expeditor, il suffit dâ□□importer les colis chaque semaine, et dâ□□envoyer les courriers de rÃ©clamation rÃ©guliÃ¨rement. Pour les utilisateurs de colis classiques sans contrat, il suffit dâ□□ajouter les numÃ©ros de colis frÃ©quemment, et laisser notre systÃ¨me faire le reste.